

OBJECTIFS GENERAUX :

1/ Mes missions quotidiennes :

- m'assurer que tous les traitements internes et externes soient respectés par rapport à des procédures, fiches techniques et cahiers des charges.
- optimiser au maximum la fluidité des flux de marchandises pour éviter les temps morts de chaque secteur d'activité.
- faire en sorte que chaque opérateur et opératrice soit à la bonne place au bon moment par rapport à ses acquis professionnels..
- définir un plan directeur de production (PDP) journalier pour tous les services.
- suivre les commandes de la création à la livraison.
- ordonnance les plannings de charges opérationnelles par atelier.
- suit les coûts de productions par atelier.
- vérifie les étapes de contrôle et de validation des produits.
- m'assure de la bonne transmission de l'information entre les ateliers.
- m'assure de la bonne qualité des produits auprès des services concernés.
- élabore des plannings de charges pour les ateliers internes et externes (sous traitance nationale et internationale).
- intègre dans chaque planification, les cycles des opérations afin d'anticiper les livraisons des marchandises en optimisant au maximum la fluidité des flux de produits.
- sélectionne les fournisseurs en fonction d'un cahier des charges très précis, assure l'interface entre les fournisseurs.
- supervise les sous traitants dans le respect des objectifs de qualité, de délais, de coûts et de services.
- coordonne le travail entre les ateliers.
- effectue les reportings des productions ateliers, de productivités opérateurs et opératrices, la publication des indices de performances et en faire l'analyse.
- m'assure de la bonne conformité des marchandises par rapport à des fiches techniques produits.
- pilote et implante les ateliers en fonction des charges en cours et à venir.
- gère tous les stocks (tableau de charges par magasinier, gestion des entrées et sorties de commandes, mise en place d'inventaires fixes et tournants, le suivi des 5 S, le kanban).
- détermine le budget avec la direction générale et en assure le suivi mensuel, hebdomadaire et journalier.
- mise en place chaque début d'année d'axes d'améliorations et de progrès (être toujours en force de propositions).

2/ Management opérationnel et encadrement d'équipes :

- suivre et contrôler le travail des responsables d'ateliers.
- gérer les sur et sous effectifs des ateliers en fonction des charges de travail..
- suivre les tableaux de performances par atelier et en faire l'analyse avec les opérateurs.
- développer la polyvalence des opérateurs et opératrices par des formations, contribuer à la mutualisation des ressources en connaissant chaque compétence respective.
- faire participer avec les ressources humaines de la société par la mise en place de tableaux de compétences et de polyvalences.
- veiller au respect du règlement intérieur, favoriser les préventions des accidents du travail et des maladies professionnelles par de l'information et de la formation.
- se porter garant du respect des législations sociales et des règles de gestions relatives aux 35 heures.
- veiller au respect de la discipline dans les ateliers.
- suivre le budget par atelier.

3/ Ordonnancement et gestion technique :

- au travers de la planification, s'assurer du bon fonctionnement des ateliers en cherchant à optimiser au maximum la fluidité des marchandises par rapport à des contraintes de délais, de quantités et de qualité.
- assurer une dynamique d'amélioration continue et de culture du résultat (la conduite du changement pour mieux performer).
- être le garant des ordres de fabrications concernant le suivi des flux physiques du début de la fabrication jusqu'à l'expédition.
- vérifier les délais annoncés par le service ordonnancement au sein des ateliers de productions et en assurer le bon déroulement.
- faire part au plus vite des retards, des incidents constatés lors des process et mettre en place rapidement des actions correctives.
- anticiper le travail des sous traitants en fonction des capacités de planifications internes et de charges inhérentes des ateliers.

4/ Comportement managérial, encadrement d'équipes et responsabilités humaines :

-
- avoir confiance dans ses équipes et en soi même.
- avoir de la créativité, savoir gérer ses émotions, avoir du recul, relativiser.
- être concentré, savoir gérer le stress personnel et celui de ses équipes, avoir des pensées positives.
- avoir des compétences comportementales (l'intelligence émotionnelle), l'empathie.
- savoir communiquer, travailler sur la gestion du temps.
- savoir amener la conduite du changement dans ses équipes, faire évoluer ses opérateurs et opératrices

dans le bien être et le bien faire.

- communiquer la confiance et leur donner l'esprit d'entreprendre, avoir une dynamique d'entreprendre et d'entreprise positive.

- avoir la motivation et donner de la motivation à ses équipes, avoir le sens du collectif " seul on va vite mais ensemble on va plus loin ".

- être innovateur, être curieux pour entreprendre, avoir de la vision.

- être positif et optimiste, amener ses collègues, opérateurs et opératrices à aimer venir au travail par de l'encadrement rapproché, être toujours à l'écoute.

5/ Rentabilités, productivités et tableaux de performances :

- faire le suivi des tableaux de performances et les analyser.

- suivre les coûts de productions par atelier.

- suivre les productions et productivités par opérateur et opératrice.

- suivre sous forme de tableaux les taux de services clients, en faire l'analyse .

- suivre le budget de la société par mois, semaine et jour.

- mise en place des objectifs d'économies et y parvenir ou s'y rapprocher.

- mettre en place des projets liés à l'amélioration des productions / productivités / des process.

- analyser les défaillances, les dysfonctionnements et être force de propositions pour des améliorations.

- prix de revient par activité.